

En fonctionnement, le montant des subventions accordées aux associations s'élève à 22 777 €. Le montant de la subvention accordée à l'association Musique Avenue est maintenue à 3000 € pour l'année 2011. Cependant, le Conseil Municipal décide de diminuer le montant de la subvention pour 2012. Monsieur le Maire est chargé de notifier cette décision au Président de l'association par courrier.

- **Marché réhabilitation du Fronton : choix des entreprises**

La proposition de la commission d'appel d'offres est adoptée (pour : 12 ; abstention : 1).

Les entreprises retenues sont les suivantes :

- BAUTIAA TP à Pomarez pour un montant HT de 22 971.00 €
- DNDB à Peyrehorade pour un montant HT de 11 692. 95 €

Les travaux devront être terminés pour le 30 juin 2011.

- **Création poste d'adjoint Technique principal de 2^{ème} classe**

Conformément au tableau d'avancement de grade 2011 validé par la CAP du Centre de Gestion, il convient de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 21/05/2011.

Il convient dans un même temps de supprimer des effectifs de la commune un poste d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 21/05/2011.

Approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire est chargé de l'accomplissement des démarches liées à cette création de poste.

- **Convention d'adhésion pôles retraites du Centre de Gestion**

Monsieur le Maire présente la convention 2011-2013 Pôles retraites et Protection sociale entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique des Landes et la Commune.

Elle a pour objectif de fixer les missions de ce service et les engagements de la commune vis-à-vis de ce service.

La tarification fixée par le Centre de Gestion est calculée en fonction du nombre d'agents de la collectivité. Pour notre collectivité elle s'élève à 400 €.

Le Conseil Municipal approuve les termes de cette convention, la tarification établie par le Centre de Gestion et autorise Monsieur le Maire à la signer.

- **Questions et informations diverses**

Skate Park : Monsieur le Maire fait part de nouvelles dégradations au skate park. La remise en état du site a nécessité une dépense d'environ 500 €.

Fête des mères

Le Conseil Municipal décide d'envoyer un bouquet de fleurs et une carte aux mamans de l'année.

Pétanque

Monsieur le Maire informe le conseil de la création d'un nouveau club de pétanque sous la forme d'une Amicale.

Mayade

La traditionnelle soirée organisée avec les jeunes Mayés aura lieu le samedi 30 avril.

Arts Plastiques

Monsieur le Maire informe le Conseil que Christian Roussel sera remplacé par Minna à compter de la prochaine rentrée scolaire.

A. BOULAIN

M. BRIENT

A. CHASSEUR

C. CORMIER

Y. COURET

absent

T. GUILLOT

F. HOURQUEBIE

E. LABASTE

JP. LAUDINET

R. LARRODE

P. LAULOM

C. LUX

T. PEYRES

P. VENDRIOS